



# Gala de l'École municipale de Danse

Vendredi 1er et samedi 2 juillet

**L'École municipale de Danse vous donne rendez-vous vendredi 1er juillet et samedi 2 juillet pour son traditionnel gala sur le thème des couleurs. Cette année, pour la première fois, le spectacle sera en deux parties : les enfants à 19h30 et les ados/adultes à 21h00. Ouverture de la billetterie lundi 13 juin !**

Le gala de danse est l'occasion pour les familles d'admirer le travail de leurs enfants et des professeurs dans leur représentation annuelle. Cette année, afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir assister aux représentations, l'organisation est modifiée. Le spectacle est désormais structuré en deux parties :

- 19h30 : les enfants « Les couleurs s'en mêlent »
- 21h : les ados-adultes « Les couleurs s'emmêlent »

## Tarifs

Enfants et jeunes (- de 16 ans)	Gratuit
Adultes (16 ans et +)	5 €
Pass 2 jours	7 €

Ces tarifs sont valables pour UNE PARTIE du spectacle (soit enfants/soit ados-adultes). Si vous souhaitez assister aux deux parties, le même soir, il faudra vous acquitter deux fois de la somme indiquée.

Le Pass 2 jours donne accès aux représentations « enfants » (vendredi et samedi) OU aux représentations « ados-adultes » (vendredi et samedi).

### Par exemple

- Vous souhaitez assister à une seule partie du spectacle, un seul soir : l'entrée coûtera 5 €.
- Vous souhaitez assister à l'ensemble du spectacle, un seul soir (enfants + ados-adultes) : l'entrée coûtera 10 €.
- Vous souhaitez assister à une seule partie du spectacle, vendredi ET samedi : l'entrée coûtera 7 € (Pass 2 jours).
- Vous souhaitez assister aux deux parties du spectacle, vendredi ET samedi : l'entrée coûtera 14 € (2 Pass 2 jours).

## Réservations

Des permanences pour la vente des billets seront assurées à la salle Petipa comme suit :

- Mardi 14 juin de 18h à 19h15
- Mercredi 15 juin de 11h à 12h15
- Vendredi 17 juin de 18h à 19h15
- Mercredi 22 juin de 15h à 16h15
- Jeudi 23 juin de 18h à 19h15
- Jeudi 30 juin de 17h à 19h (à la salle des fêtes)

**En dehors de ces dates, une permanence sera également assurée en mairie, à partir du 13 juin, aux heures d'ouverture de celle-ci.**

La billetterie sera également ouverte à la salle de fêtes le jour des représentations, néanmoins nous vous conseillons vivement de retirer vos billets lors des permanences.

## Coordonnées

Salle des Fêtes  
Place du 8 mai 1945

78440  
Gargenville  
Contact

**Maire de Gargenville**

[mairie.de.gargenville@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.gargenville@wanadoo.fr)

Te : 01 30 98 89 00